

25.4.2015.

593/26.

2132003.



AUTOCARS SCHIDLER

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros

Siège social : Rue de Metz, 57320 BOUZONVILLE

RCS METZ 358 809 036

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE
DU 26 MARS 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 178 476,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	178 476,19 euros
A titre de dividendes	30 000, 00 euros
Soit 10 euros par action	
Le solde	
En totalité au compte « Autres réserves »	148 476,19 euros
Qui s'élève ainsi à 718 076,58euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 168 133,44 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 26 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Thierry SCHIDLER

25.4.2019

①

BILAN - ACTIF

E019. B 2003.
DGFIP N° 2050 2018
Page 25Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Autocars SCHIDLER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Rue de Metz		57320 BOUZONVILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 5 8 8 0 9 0 3 6 0 0 0 7 4		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 1 8	
		N-1 13 0 0 9 2 0 1 7	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 780	10 388
Fonds commercial (I)	AH	133 698	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	119 675	119 675
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	235 078	170 077
Autres immobilisations corporelles	AT	776 253	521 990
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	46	
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD	7 000	
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	8 841	
TOTAL (II)	BJ	1 298 371	822 130
Matières premières, approvisionnements	BL	73 748	
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 390 542	101 188
Autres créances (3)	BZ	707 630	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
Disponibilités	CF	567 566	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	103 236	
TOTAL (III)	CJ	2 842 722	101 188
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 141 093	923 318
Renvois : (1) Dont droit au bail	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété *			
Immobilisations			
Stocks :			
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

QUADRATUS Informatique

* Des duplications sont conservées dans le dossier de la déclaration n° 2023

LOREX

Désignation de l'entreprise : SAS Autocars SCHIDLER

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300.000.....)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	120 057	120 057	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	569 600	359 778	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	178 476	209 822	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 198 133	1 019 657	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	94 175	94 175	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	94 175	94 175	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 140	84 516	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	115 635	116 260	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	91 116	86 665	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	769 201	869 001	
	Dettes fiscales et sociales	DY	825 511	668 893	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		113 471	
Autres dettes	EA	70 863	45 773		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 925 466	1 984 579		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 217 775	3 098 411		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 925 466	1 964 991		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Autocars SCHIDLER

Néant *

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	598 603		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI	6 883 677	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	6 883 677	6 230 532	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	35 494	101 304	
	Autres produits (1) (11)			FQ	234 289	278 452	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 153 461	7 208 891
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		598 603	
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 063 708	882 319	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(50 224)	35 703	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 877 338	2 570 161	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	229 125	181 987	
	Salaires et traitements*			FY	1 775 028	1 734 030	
	Charges sociales (10)			FZ	632 973	630 746	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	129 759	161 541
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	15 006	46 388
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		67 000	
	Autres charges (12)			GE	59 441	25 396	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 732 154	6 933 874	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	421 307	275 017	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	109		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	50	1 077	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	3 000		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	3 160	1 077	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 971	7 946	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	5 971	7 946	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 811)	(6 869)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	418 496	268 148	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Page 28

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Autocars SCHIDLER		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 322	32 262	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 300		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 622	32 262	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	194 379	88 798	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	197 379	88 798	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(176 758)	(56 536)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	19 630		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	43 632	1 790	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	7 177 242	7 242 230	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 998 766	7 032 408	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	178 476	209 822	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	697 275	587 384
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	45 566		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	8 300	5 000	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	241	1 422	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 947	6 624		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		197 380	20 621		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
CFE rappels 2015 à 2017		45 566			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS Autocars SCHIDLER
Rue de Metz
BP43
57320 BOUZONVILLE

ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

LOREX

3 Rue Erckmann Chatrian
BP 90126
57950 MONTIGNY LES METZ
0387564900

LOREX

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 217 774.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 883 677.01 Euros et dégageant un bénéfice de 178 476.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle URSAF sur la période du 01/01/2015 au 31/12/2016. Les redressements s'élèvent en principal à 116 779 euros et sont comptabilisés en charges exceptionnelles.

Contrôle fiscal sur la période du 1/10/2014 au 30/09/2017. Les redressements s'élèvent en principal à 4 395 euros et en intérêts de retard à 232 euros et sont comptabilisés en charges exceptionnelles.

La cessation d'activité et la liquidation de sa filiale la société CARS § COACHES a entraîné la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 45 576.52 euros.

La société Autocars SCHIDLER a fait l'objet d'un contrôle URSSAF couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010.

Les redressements s'élèvent à 46 379 euros en principal et 5 370 euros en pénalités.

La somme de 12 255 euros a été payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, les redressements faisant l'objet d'une réclamation ne sont pas provisionnés.

La société Autocars SCHIDLER fait également l'objet d'un redressement URSSAF concernant sa filiale CARS § COACHES au titre des années 2007 à 2011 d'un montant de 253 297 euros.

Aucune provision n'a été comptabilisée car le redressement est contesté.

Le versement à titre conservatoire fait à l'URSSAF le 30 septembre 2016 pour un montant de 253 297 euros est comptabilisé dans un compte "467" Débiteurs et créditeurs divers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les cessions de véhicules de transport que ce soit ceux rachetés en fin de location ou crédit bail et vendus en cours d'exercice ou ceux qui étaient immobilisés, sont considérés comme faisant partie de l'activité courante de la société. Par conséquent, les prix de cession sont comptabilisés en produits d'exploitation (compte "756") et la valeur nette comptable en charges d'exploitation (compte "656").

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	148 707		2 772
Installations générales agencements aménagements des constructions	119 675		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	233 772		1 458
Installations générales agencements aménagements divers	31 518		5 600
Matériel de transport	578 770		164 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	139 312		3 188
TOTAL	1 103 047		175 098
Autres participations	3 046		
Autres titres immobilisés	7 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 841		5 000
TOTAL	13 886		5 000
TOTAL GENERAL	1 265 640		182 869

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			151 478	
TOTAL			119 675	
Installations générales agencements aménagements constr.			235 078	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		152	36 541	
Installations générales agencements aménagements divers		576	608 410	
Matériel de transport		135 211	131 301	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 199		
TOTAL		147 139	1 131 006	
Autres participations		3 000	46	
Autres titres immobilisés			7 000	
Prêts, autres immobilisations financières			8 841	
TOTAL		3 000	15 886	
TOTAL GENERAL		150 139	1 298 371	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	9 378	1 009		10 388
Installations générales agencements aménagements constr.	119 675			119 675
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	155 244	14 985	152	170 077
Installations générales agencements aménagements divers	26 336	1 472	576	27 232
Matériel de transport	356 291	106 061	86 021	376 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	121 662	6 231	9 465	118 427
TOTAL	779 208	128 749	96 214	811 743
TOTAL GENERAL	788 586	129 759	96 214	822 130

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 009				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 985				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 472				
Matériel de transport	106 061				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 231				
TOTAL	128 749				
TOTAL GENERAL	129 759				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	94 175				94 175
TOTAL	94 175				94 175

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 000		3 000		
Sur comptes clients	121 434	15 006	35 253		101 188
TOTAL	124 434	15 006	38 253		101 188
TOTAL GENERAL	218 609	15 006	38 253		195 363

Dont dotations et reprises d'exploitation financières		15 006	35 253 3 000		
---	--	--------	-----------------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 841	-0	8 841
Clients douteux ou litigieux	114 974	114 974	
Autres créances clients	1 275 569	1 275 569	
Personnel et comptes rattachés	13 388	13 388	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 637	2 637	
Impôts sur les bénéfices	48 370	48 370	
Taxe sur la valeur ajoutée	111 148	111 148	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	153 703	153 703	
Divers état et autres collectivités publiques	66 634	66 634	
Débiteurs divers	311 749	311 749	
Charges constatées d'avance	103 236	103 236	
TOTAL	2 210 249	2 201 408	8 841

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	32 644	32 644		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 496	20 496		
Fournisseurs et comptes rattachés	769 201	769 201		
Personnel et comptes rattachés	375 195	375 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 937	214 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	117 982	117 982		
Autres impôts taxes et assimilés	117 390	117 390		
Groupe et associés	115 641	115 641		
Autres dettes	70 863	70 863		
TOTAL	1 834 350	1 834 350		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 474			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	115 641			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	3 000			3 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	11 739			11 739	
Fonds commercial	121 959			121 959	
Total	133 698			133 698	

Le fonds commercial n'est pas amorti, il n'existe aucun indice de perte de valeur.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements installations	Linéaire	4 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Évaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	238 241
Autres créances	69 546
Total	307 788

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 469
Emprunts et dettes financières diverses	1 666
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 887
Dettes fiscales et sociales	468 518
Autres dettes	5 705
Total	530 245

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	103 236
Total	103 236

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 496
Total	20 496

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 496 496
Engagements de crédit bail	3 461 321	
Engagements de locations financières	35 175	
Total (1)		3 496 496

Engagements reçus

Avals cautions accordés	129 000
Total	129 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				5 879 477	5 879 477
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				1 651 035	1 651 035
- dotations de l'exercice				458 267	458 267
Total				2 109 302	2 109 302
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				1 976 338	1 976 338
- exercice				805 309	805 309
Total				2 781 647	2 781 647
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				829 071	829 071
- entre 1 et 5 ans				2 210 592	2 210 592
- à plus de 5 ans				223 776	223 776
Total				3 263 439	3 263 439
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				10 282	10 282
- entre 1 et 5 ans				133 166	133 166
- à plus de 5 ans				54 434	54 434
Total				197 882	197 882

Engagement en matière de pensions et retraites

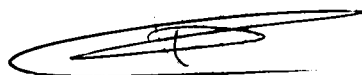
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements pour les éventuelles indemnités de départ à la retraite non provisionnés s'élèvent à 44 649 euros.

Les hypothèses déterminant ce montant sont les suivantes:

- taux annuel d'augmentation des salaires: .050%
- taux annuel d'inflation : 2%
- taux de charges sociales: 40.55 %
- résultat avec un départ volontaire à la retraite
- non cadres et cadres à 62 ans
- pas de calcul pour les dirigeants
- taux de rotation du personnel correspondant à un taux de rotation fort tel que défini dans la table 40260 dans le volume "Retraite d'Entreprises" aux éditions Francis Lefebvre
- convention collective " Transports routiers"
- table de mortalité établie par l'I.N.E.D
- application du prorata temporis.



AUTOCARS SCHIDLER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 €

**Siège social : Rue de Metz
57 320 - BOUZONVILLE**

RCS : 358 809 036 METZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 septembre 2018

À l'assemblée de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée Autocars SCHIDLER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société par actions simplifiée Autocars SCHIDLER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels portant sur les faits caractéristiques de l'exercice et concernant :

- Les informations relatives aux contrôles d'URSSAF.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

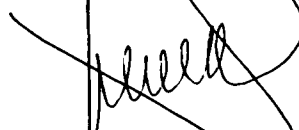
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 8 mars 2019

Le Commissaire aux comptes



S.A.R.L. YZICO AUDIT,

Représentée par Patrick MARJOLLET

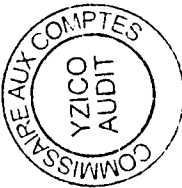
BILAN ACTIF

	Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Net	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	17 780	7 393	5 631	1 762	31,29	
Frais de développement	133 698	133 698	133 698			
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	119 675	119 675	119 675			
Constructions	235 078	170 077	78 528	-13 527	-17,23	
Installations techniques, matériel et outillage	776 253	254 262	245 311	8 951	3,65	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence	46	46	9 046	-9 000	-99,49	
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	7 000	7 000	7 000			
Prêts	8 841	8 841	3 841	5 000	130,18	
Autres immobilisations financières						
Total II	1 298 371	476 241	483 054	-6 814	-1,41	
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	73 748	73 748	23 524	50 224	213,50	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 390 542	1 289 355	1 300 764	-11 410	-0,88	
Autres créances	707 630	707 630	971 182	-263 552	-27,14	
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	567 566	567 566	245 653	321 914	131,04	
Disponibilités	103 236	103 236	74 235	29 001	39,07	
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	2 842 722	2 741 534	2 615 357	126 177	4,82	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 141 093	3 217 775	3 098 413	119 364	3,85	

(1) Hors titres au porteur
(2) Hors titres au porteur
(3) Hors titres au porteur

-0-

LORLEX



BILAN PASSIF

	Exercice N 30/09/2018 12		Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Net	Net	Net	Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
Capital (dont versé : 300 000)						
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Réserve légale	30 000	30 000	30 000			
Réserves statutaires ou contractuelles	120 057	120 057	120 057			
Réserves réglementées	569 600	569 600	359 778	209 822	58,32	
Autres réserves						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	178 476	178 476	209 822	-31 346	-14,94	
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total I	1 198 133	1 198 133	1 019 657	178 476	17,50	
AUTRES FONDS PROPRES						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
Provisions pour risques	94 175	94 175	94 175			
Provisions pour charges						
Total III	94 175	94 175	94 175			
DETTES (1)						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires	20 503	20 503	73 906	-53 403	-72,26	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 637	32 637	10 610	22 027	207,60	
Concours bancaires courants	115 635	115 635	116 260	-625	-0,54	
Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	91 116	91 116	86 665	4 451	5,14	
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	769 201	769 201	869 001	-99 800	-11,48	
Dettes fiscales et sociales	825 511	825 511	668 893	156 618	23,41	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	70 863	70 863	113 471	-42 608	-37,57	
Produits constatés d'avance (1)						
Total IV	1 925 466	1 925 466	1 964 579	-39 113	-2,98	
Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 217 775	3 217 775	3 098 413	119 364	3,85	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à terme échu en

LORLEX

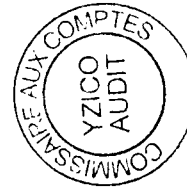
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018		Exercice N-1 30/09/2017	Ecart N/N-1	
	France	Exportation		Total	En Euros
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises			598 603	-598 603	-100,00
Production vendue de biens					
Production vendue de services	6 883 677		6 230 532	653 145	10,48
Chiffre d'affaires NET	6 883 677		6 829 135	54 542	0,80
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			101 304	-65 809	-64,96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			234 289	-44 163	-15,86
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (1)			7 153 461	-55 430	-0,77
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises			598 603	-598 603	-100,00
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			882 319	181 389	20,56
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			35 703	-85 927	-240,67
Autres achats et charges externes *			2 570 161	307 177	11,95
Impôts, taxes et versements assimilés			181 987	47 139	25,90
Salaires et traitements			1 734 030	40 998	2,36
Charges sociales			630 746	2 227	0,35
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations ; dotations aux amortissements			161 541	-31 783	-19,67
Sur immobilisations ; dotations aux dépréciations			46 388	-31 382	-67,65
Sur actif circulant ; dotations aux dépréciations			67 000	-67 000	-100,00
Dotations aux provisions					
Autres charges			25 396	34 045	134,06
Total des Charges d'exploitation (2)			6 732 154	-201 720	-2,91
1 - Résultat d'exploitation (1-2)			421 307	146 290	53,19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

45 566

LONEX



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018		Exercice N-1 30/09/2017	Ecart N/N-1	
	France	Exportation		Total	En Euros
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)			109	109	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)			50	-1 027	-95,34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 000	3 000	
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V			3 160	2 082	193,32
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			5 971	-1 976	-24,86
Intérêts et charges assimilés (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI			5 971	-1 976	-24,86
2. Résultat financier (V-VI)			-2 811	4 058	59,08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)			418 496	268 148	56,07
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 322	-29 940	-92,80
Produits exceptionnels sur opérations en capital			18 300	18 300	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII			20 622	-11 640	-36,08
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			194 379	105 581	118,90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 000	3 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII			197 379	108 581	122,28
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			-176 758	-120 222	-212,65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			19 630	19 630	
Impôts sur les bénéfices (X)			43 632	41 842	NS
Total des produits (I+III+V+VII)			7 177 242	7 242 230	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			6 998 766	7 032 408	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)			178 476	-31 346	-14,94

* V compris Relevance de crédit but amobiler

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

LONEX

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 217 774.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 883 677.01 Euros et dégageant un bénéfice de 1 78 476.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle URSSAF sur la période du 01/01/2015 au 31/12/2016. Les redressements s'élèvent en principal à 116 779 euros et sont comptabilisés en charges exceptionnelles.

Contrôle fiscal sur la période du 1/10/2014 au 30/09/2017. Les redressements s'élèvent en principal à 4 395 euros et en intérêts de retard à 232 euros et sont comptabilisés en charges exceptionnelles.

La cessation d'activité et la liquidation de sa filiale la société CARS & COACHES a entraîné la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 45 576.52 euros.

La société Autocars SCHIDLER a fait l'objet d'un contrôle URSSAF couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010.

Les redressements s'élèvent à 46 379 euros en principal et 5 370 euros en pénalités. La somme de 12 255 euros a été payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, les redressements faisant l'objet d'une réclamation ne sont pas provisionnés.

La société Autocars SCHIDLER fait également l'objet d'un redressement URSSAF concernant sa filiale CARS & COACHES au titre des années 2007 à 2011 d'un montant de 253 297 euros.

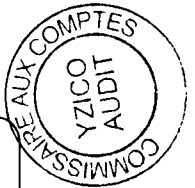
Aucune provision n'a été comptabilisée car le redressement est contesté.

Le versement à titre conservatoire fait à l'URSSAF le 30 septembre 2016 pour un montant de 253 297 euros est comptabilisé dans un compte "467" Débiteurs et créiteurs divers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)

LONEX



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les cessions de véhicules de transport que ce soit ceux rachetés en fin de location ou crédit bail et vendus en cours d'exercice ou ceux qui étaient immobilisés, sont considérés comme faisant partie de l'activité courante de la société. Par conséquent, les prix de cession sont comptabilisés en produits d'exploitation (compte "756") et la valeur nette comptable en charges d'exploitation (compte "656").

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

LONEX

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute		Augmentations	
	début d'exercice	Acquisitions	Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 707	2 772		
Installations générales, agencements, constructions	119 675	1 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	233 772	5 600		
Installations générales, agencements, divers	31 518	164 851		
Matériel de transport	578 770	3 188		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	139 312	175 098		
TOTAL	1 103 047	1 75 098		
Autres participations	3 046			
Autres titres immobilisés	7 000			
Prêts, autres immobilisations financières	3 841	5 000		
TOTAL	13 886	5 000		
TOTAL GENERAL	1 265 640	182 869		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			151 478	
Installations générales, agencements, constructions			119 675	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	152		235 078	
Installations générales, agencements, divers	576		36 541	
Matériel de transport	135 211		608 410	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 199		131 301	
TOTAL	147 139	1 131 006	46	
Autres participations	3 000		7 000	
Autres titres immobilisés			8 841	
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		15 886	
TOTAL	150 139	1 298 371		

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice		Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
	119 675	1 009			
Autres immobilisations incorporelles	119 675	1 009			10 388
Installations générales, agencements, constructions	155 244	14 985		152	119 675
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 336	1 472		576	170 077
Installations générales, agencements, divers	356 291	106 061		86 021	27 232
Matériel de transport	121 662	6 231		9 465	376 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	779 208	128 749		96 214	118 427
TOTAL	788 586	129 759		96 214	811 743
TOTAL GENERAL					822 130

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Autres immob.incorporelles	1 009			
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 985			
Instal.général. agenc.aménag.divers	1 472			
Matériel de transport	106 061			
Matériel de bureau informatique, mobilier	6 231			
TOTAL	128 749			
TOTAL GENERAL	129 759			

Etat des provisions

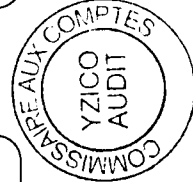
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	94 175				94 175
TOTAL	94 175				94 175

Provisions pour dépréciation

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 000		3 000		
Sur comptes clients	121 434	15 006	35 253		101 188
TOTAL	124 434	15 006	38 253		101 188
TOTAL GENERAL	218 609	15 006	38 253		195 363
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		15 006	35 253	3 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A l an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 841		8 841
Clients douteux ou litigieux	114 974	114 974	
Autres créances clients	1 275 569	1 275 569	
Personnel et comptes rattachés	13 388	13 388	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 637	2 637	
Impôts sur les bénéfices	48 370	48 370	
Taxe sur la valeur ajoutée	111 148	111 148	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	153 703	153 703	
Divers état et autres collectivités publiques	66 634	66 634	
Débiteurs divers	311 749	311 749	
Charges constatées d'avance	103 236	103 236	
TOTAL	2 210 249	2 201 408	8 841



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus		A plus de 5 ans
		De 1 à 5 ans	De 1 à 5 ans	
Emprunts et dettes en crédit à 1 an maximum à l'origine	32 644	32 644		
Emprunts et dettes en crédit à plus de 1 an à l'origine	20 496	20 496		
Fournisseurs et comptes rattachés	769 201	769 201		
Personnel et comptes rattachés	375 195	375 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 937	214 937		
Taxe sur la valeur ajoutée	117 982	117 982		
Autres impôts taxes et assimilés	117 390	117 390		
Groupe et associés	115 641	115 641		
Autres dettes	70 863	70 863		
TOTAL	1 834 350	1 834 350		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 474			
Montant emprunts et dettes contractés sup. ass. pers. phys.	115 641			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales	Nombre de titres		En fin
		Au début	Reboursés	
ACTIONS	100.000d	3 000		3 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 121-186; PCG Art. 831-2(10))

Nature	Montant des éléments		Montant de la dépréciation
	Achetés	Reçus en apport	
Fonds commercial	11 735		11 735
Fonds commercial	121 959		121 959
Total	133 694		133 698

Le fonds commercial n'est pas amorti, il n'existe aucun indice de perte de valeur.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Méthode	Durée
Aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements installations	Linéaire	4 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2(3) et 831-2(6))

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

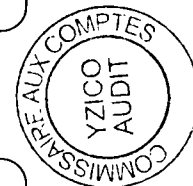
Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2(3))

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	238 241
Autres créances	69 546
Total	307 788



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Moment des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 469
Emprunts et dettes financières diverses	1 666
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 887
Dettes fiscales et sociales	468 518
Autres dettes	5 705
Total	530 245

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	103 236
Total	103 236

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-29)

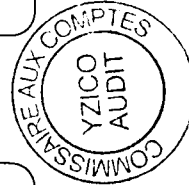
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Montant garanti
Total	20 496

Engagements financiers

(PCG Art. 531-29)

Engagements donnés	Engagements reçus
Autres engagements donnés :	
Engagements de crédit bail	3 461 321
Engagements de locations financières	35 175
Total (1)	3 496 496

Avais cautions accordés	129 000
Total	129 000



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Crédit bail

(Code métrique et financier R 313-14; PCG Art. 531-29)

Nature	Terrains	Constructions	Instal., Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				5 879 477	5 879 477
Amortissements					
- cumulés exercices antérieurs				1 651 035	1 651 035
- dotations de l'exercice				458 267	458 267
Total				2 109 302	2 109 302
Redevances payées					
- cumulés exercices antérieurs				1 976 338	1 976 338
- exercice				805 309	805 309
Total				2 781 647	2 781 647
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				829 071	829 071
- entre 1 et 5 ans				2 210 592	2 210 592
- à plus de 5 ans				223 776	223 776
Total				3 263 439	3 263 439
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				10 282	10 282
- entre 1 et 5 ans				133 166	133 166
- à plus de 5 ans				54 434	54 434
Total				197 882	197 882

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-29, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements pour les éventuelles indemnités de départ à la retraite non provisionnés s'élevaient à 44 649 euros.

Les hypothèses déterminant ce montant sont les suivantes:

- taux annuel d'inflation : 2%
- taux de charges sociales: 40,55 %
- résultat avec un départ volontaire à la retraite
- non cadres et cadres à 62 ans
- pas de calcul pour les dirigeants
- taux de rotation du personnel correspondant à un taux de rotation fort tel que défini dans la table 40260 dans le volume "Retraite d'Entreprises" aux éditions Francis Lefebvre
- convention collective " Transports routiers"
- table de mortalité établie par l'IN.E.D
- application du prorata temporis.